**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES**

**« RENOVATION DES LIGNES DE SELF & FOURNITURE CHAMBRE FROIDE NEGATIVE »**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**(Article 28 du Code des Marchés Publics)**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**(R.C)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de marché :** |  |
| **Date de notification :** |  |

Date de publication de l’avis d’appel public à concurrence : **23 Août 2017**

**Visite obligatoire des locaux.**

**Date de remise des offres : 13 Septembre 2017 à midi**

**Nom de l’organisme acheteur**

**Lycée Mme de STAEL**

16 Route de Tairy

74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIX

04.50.49.21.55

**Pouvoir adjudicateur**

Lycée Mme de STAEL, représenté par Madame Liebeaux Patricia, Proviseur.

**Objet du présent marché**

Le présent marché a pour objectif la mise en place de matériel de Self et Chambre froide

**Forme du marche**

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application de l’article 28.

**Allotissement**

Il n’est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

**Durée du marché**

Le présent marché s’exécutera dans la période comprise entre la date de notification au fournisseur et la date d’achèvement des garanties contractuelles.

Il prendra effet à sa notification.

**Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Présentation des offres**

Le dossier à remette par le candidat comprendra les pièces suivantes :

La lettre de candidature ou DC1, téléchargeable gratuitement sur le site [www.marche-publics.fr](http://www.marche-publics.fr/)

La déclaration du candidat ou DC2, téléchargeable gratuitement sur le site [www.HYPERLINK "http://www.minefe.gouv.fr/"marche-publics.fr](http://www.minefe.gouv.fr/)

**Le candidat joindra au DC2 :**

* Les renseignements permettant d’évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
* Références de marchés similaires datant de moins de trois ans.
* Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
* Une déclaration sur l’honneur pour justifier qu’il n’entre dans aucun des cas mentionnés à l’article 43.
* Le cahier des clauses administratives particulières ci-joint dûment signé.
* L’acte d’engagement en un exemplaire original à compléter et à signer accompagné de l’annexe financière, datée et signée.
* **Un mémoire technique décrivant précisément le matériel proposé, les performances et l’offre de services.**

**Les propositions devront être rédigées en langue française.**

**Documents à transmettre obligatoirement pour l’attribution du marché :**

* Attestations sociales et fiscales énumérés dans les documents NOTI 1 – NOTI 2 (téléchargeable sur le site [www.HYPERLINK "http://www.minefe.gouv.fr/"marche-publics.fr](http://www.minefe.gouv.fr/)),
* Extrait K BIS,
* Attestation d’assurance,
* RIB.

**Conditions d’envoi des offres**

Les offres sont présentées sous enveloppe cachetée.

Elle contient les documents mentionnés au paragraphe : **Présentation des offres, ainsi que :**

* Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ayant valeur d’Acte d’engagement dûment daté et signé, accompagné:
* **De la DPGF,**
* **Du mémoire technique.**
* Le cahier des clauses Techniques particulières (CCTP) dûment daté et signé.
* L’attestation de visite des locaux.

Toute enveloppe incomplète sera jugé non conforme au règlement de consultation.

L’enveloppe extérieure porte l’indication :

**NE PAS OUVRIR
MARCHE ACHAT DE MATERIEL DE DISTRIBUTION**

L’enveloppe porte les noms des candidats.

Les offres doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l’heure de réception et garantir leur confidentialité.

* Envoi par voie postale (recommandé avec accusé de réception, Chronopost).

**Lycée Mme de STAEL**

Service «  Achats-marchés »

16 Route de Tairy

74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIX

Tél : 04.50.49.21.55

* Dépôt des offres à l’Accueil contre récépissé :

De 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

16 Route de Tairy

74160 ST-JULIEN-EN-GENVOIX

Tél : 04.50.49.21.55

**La date limite de réception des offres est fixée au 13 Septembre à midi**

**Les dossiers qui parviendront après la date et heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.**

**Date de publication**

 23 Août 2017

**Jugement des offres**

|  |  |
| --- | --- |
| **Prix sur la base du bordereau du prix unitaire** | **40 %** |
| **Mémoire technique de l’offre** | **30 %** |
| **Délais de préparation et d’exécution** | **30 %** |

Le prix des prestations sera apprécié de la façon suivante :

**Note attribuée au candidat étudié : Note maximale x (montant de l’offre la moins disante / montant de l’offre étudiée).**

**Visite des locaux**

L’attention des candidats est attirée sur le fait qu’une visite obligatoire des locaux de restauration est prévu.

Elle se déroulera en présence d’un membre de l’établissement, rendez-vous à convenir avec l’établissement.

Une attestation de présence sera remplie (les offres des candidats qui ne se présenteront pas à une visite, ne seront pas recevables).

**Conditions de la négociation**

Le lycée du PARC pourra éventuellement engager les négociations avec le ou les candidats ayant présenté l’offre ou les offres les plus intéressantes, tout en respectant l’égalité de traitement des candidats.

La négociation pourra prendre la forme soit d’un échange écrit (fax, courrier, courriel) soit d’un entretien bilatéral. Elle peut porter sur tous les éléments de l’offre, notamment le prix.

A l’issue de la négociation, les candidats devront remettre leur proposition par écrit, par la remise d’un nouvel acte d’engagement dûment complété et signé.

Les offres négociées seront analysées et classées selon les critères énoncés au règlement de consultation.

Les résultats de la négociation seront formalisés par écrit avant la signature du marché.

**Renseignements complémentaires.**

**Renseignement administratifs:**

Tout renseignement complémentaire d’ordre administratif sera fournir par :

Monsieue SELEK Gestionnaire, service « achats-marchés»

16 Route de Tairy

74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIX

Tél : 04.50.49.21.55

Mail : nicolas.selek@ ac-grenoble.fr

**Renseignement techniques:**

Mr Alain Clément, Bureau d’études ACi

199, Avenue Francis de Pressensé

69200 VENISSIEUX

Tél : 04.72.12.00.28

Mail : aci.clement@orange.fr